

## VALLON D'ARTOLIE

# Colette Scott garde la présidence de la CdC

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE** Les élus réunis à Lestiac ont réparti les délégations et abordé les sujets du budget et des taxes locales



Colette Scott a sans surprise été réélue. ARCHIVES G.H.

Si ce n'avait été de la présence de nouveaux délégués et la composition du conseil communautaire (qui passe à 28 membres contre 44 précédemment), l'on pourrait classer cette première réunion dans la continuité des précédentes.

Ouvert par Colette Scott, présidente sortante, ce premier conseil portait à l'ordre du jour l'élection du président(e) et des vice-présidents. Seule candidate Colette Scott a énoncé les sept principes inscrits à son programme de la présidente sortante, à savoir : coopération, fédération et modération, anticipation, innovation et inventivité, mutualisation, réalisme et responsabilité, transparence et de partage de l'information. Elle a été réélue par 24 voix pour, 2 nuls, 1 blanc (1).

Frédéric Lataste a ensuite présenté le budget 2014, au sujet duquel Jean-François Boras a annoncé que « Langoiran s'abstiendra, faute

## Neuf vice-présidents

■ La CdC du Vallon de l'Artolie étant constituée de neuf communes, les maires de chaque commune se sont vus confier une vice-présidente.

Marie-Claude Agullana (Le Tourne), Jean-François Broustaut (Tabanac), Jean-François Boras (Langoiran), Guy Moréno (Lestiac),

Jérôme Gauthier (Paillet), Jean-Claude Bernard (Rions), Jean-Marc Subervie (Villeneuve de Rions), Denis Reyne (Cardan), Frédéric Lataste (Capian).

Les délégations de chaque vice-président feront l'objet de discussions internes.

d'avoir eu le temps nécessaire à l'étude du budget. Nous avons reçu les documents lundi pour un conseil ce jeudi». Le budget est donc adopté par 23 voix pour et 4 abstentions. Les trois taxes sont également votées par 22 voix pour, 5 abstentions (4 Langoiran, 1 Paillet Jean-Louis Marais).

**Gilbert Habatjou**

1) Raoul Orsoni étant absent il n'y avait que 27 délégués.

## EN CHIFFRES

**LE BUDGET.** Fonctionnement : 3 228 247,35 € dont 37,80% consacrés au personnel (salaires et charges). Investissement : 1 645 286,42 €.

**LES TROIS TAXES.** Habitation : 9,57% (2013 : 9,48%) ; foncier bâti : 1% (2013 : 0,394%) ; foncier non bâti : 3,86% (2013 : 3,82%).